UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE

DELIBERATION
du Conseil Académique
d'Université Bourgogne Europe

Séance du 3 décembre 2025

Délibération n° 2025 – 03/12/2025 - 2

Schéma Directeur de la Vie Etudiante (SDVE)

-VU le code de l'éducation,
-VU les statuts d'Université Bourgogne Europe,

Effectif statutaire : 84 Membres en exercice : 83 Quorum : 42 Membres présents : 31 Membres représentés : 18 Total : 49	**Refus de vote : 0** **Abstention : 0** **Suffrages exprimés : 49** **Pour : 49 (unanimité)** **Contre : 0**

Le Conseil Académique d'Université Bourgogne Europe, après en avoir délibéré, **adopte le schéma directeur de la vie étudiante.**

Dijon, le 5 décembre 2025
Le Président d'Université Bourgogne Europe,

Vincent THOMAS

PJ : schéma directeur de la vie étudiante

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique de Bourgogne Franche-Comté, Chancelière d'Université Bourgogne Europe

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE

Dessinons le monde de demain !

SCHÉMA DIRECTEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE

2025-2029

SOMMAIRE

L'édito du président **5**

INTRODUCTION **6**

1. Une université accueillante, intégrative, ancrée sur son territoire et ouverte à l'international **11**

Axe thématique 1.1 : intégration des étudiants primo-entrants *12*

Axe thématique 1.2 : intégration des étudiants internationaux *14*

Axe thématique 1.3 : Ancrage territorial de l'accueil des étudiants *17*

2. Une université qui vise à améliorer les conditions de vie de ses étudiants **20**

Axe thématique 2.1 : logement étudiant *21*

Axe thématique 2.2 : transports et mobilités *22*

Axe thématique 2.3 : restauration universitaire *24*

Axe thématique 2.4 : emploi étudiant *26*

3. Une université promotrice de la santé, du bien-être et de la lutte contre la précarité **29**

Axe thématique 3.1 : prévention, bien-être et accès aux soins *30*

Axe thématique 3.2 : lutte contre les violences sexistes et sexuelles, les discriminations et le harcèlement *32*

Axe thématique 3.3 : solidarité et action sociale *34*

4. Une université avec des campus où il fait bon vivre **37**

Axe thématique 4.1 : sport étudiant *38*

Axe thématique 4.2 : vie étudiante culturelle *40*

Axe thématique 4.3 : lieux de vie universitaire *42*

5. Une université qui valorise la vie associative et l'engagement **44**

Axe thématique 5.1 : Vie associative étudiante *45*

Axe thématique 5.2 : Engagement étudiant *47*

Gouvernance du Schéma Directeur de la Vie Étudiante **48**

Tableau synthétique des axes thématiques du Schéma Directeur de la Vie Etudiante **49**

Indicateurs de suivi du SDVE **50**

Table des sigles et acronymes **52**

Annexe **53**

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

INTRODUCTION

L'établissement public expérimental Université Bourgogne Europe (UBE) a été créé le 6 décembre 2024. Il succède à l'Université de Bourgogne et regroupe, en tant qu'établissements-composantes, l'Ecole nationale supérieure d'art et de design (ENSAD) de Dijon et l'Ecole supérieure de musique (ESM) Bourgogne-Franche-Comté. Il associe étroitement à sa trajectoire et à sa gouvernance sept établissements associés : l'Ecole Supérieure d'Arts Appliqués de Bourgogne (ESAAB), l'ESC Dijon-Bourgogne (BSB), l'Ecole d'ingénieurs (CESI) campus de Dijon, l'École supérieure d'électronique de l'Ouest (ESEO) campus de Dijon, l'Ecole Spéciale des Travaux Publics du Bâtiment et de l'Industrie Paris (ESTP) - campus de Dijon, le Centre hospitalier universitaire (CHU) Dijon-Bourgogne et le Centre régional de lutte contre le cancer Georges-François Leclerc (CGFL). Enfin, deux établissements sont partenaires d'UBE : l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences Po Paris) campus de Dijon et le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) Bourgogne-Franche-Comté. L'enjeu de ce Schéma Directeur de la Vie Etudiante (SDVE) est de construire une stratégie à l'échelle de l'EPE pour la période 2025-2029. Les conventions dites « vie étudiante » entre l'EPE et chacun de ses établissements membres en seront l'outil. Elles devraient être signées au cours de l'année 2025.

L'Université Bourgogne Europe accueille actuellement près de 40 000 étudiants. Elle est le chef de file de l'enseignement supérieur et de la recherche sur son site. Pluridisciplinaire avec une composante rassemblant les sciences de santé, elle est le premier établissement d'enseignement supérieur et de recherche en Bourgogne-Franche-Comté. Ancrée dans sa région, l'Université Bourgogne Europe y joue pleinement son rôle sociétal avec l'accueil d'étudiants de territoires éloignés de Dijon sur ses six campus : le campus principal de Dijon et ceux d'Auxerre, de Chalon-sur-Saône, du Creusot, de Macon et de Nevers. L'ESAAB, établissement associé, est implantée à Nevers. Dans une région qui recouvre un large territoire, ces implantations locales sont des maillons essentiels du tissu socio-économique régional et contribuent à l'équité sociale, à la cohésion sociale et au développement économique des territoires. Les campus disposent d'une identité propre, complémentaire et qui s'inscrit dans un dispositif d'ensemble pensé à l'échelle de l'établissement tout en tenant compte des spécificités de chacun des territoires.

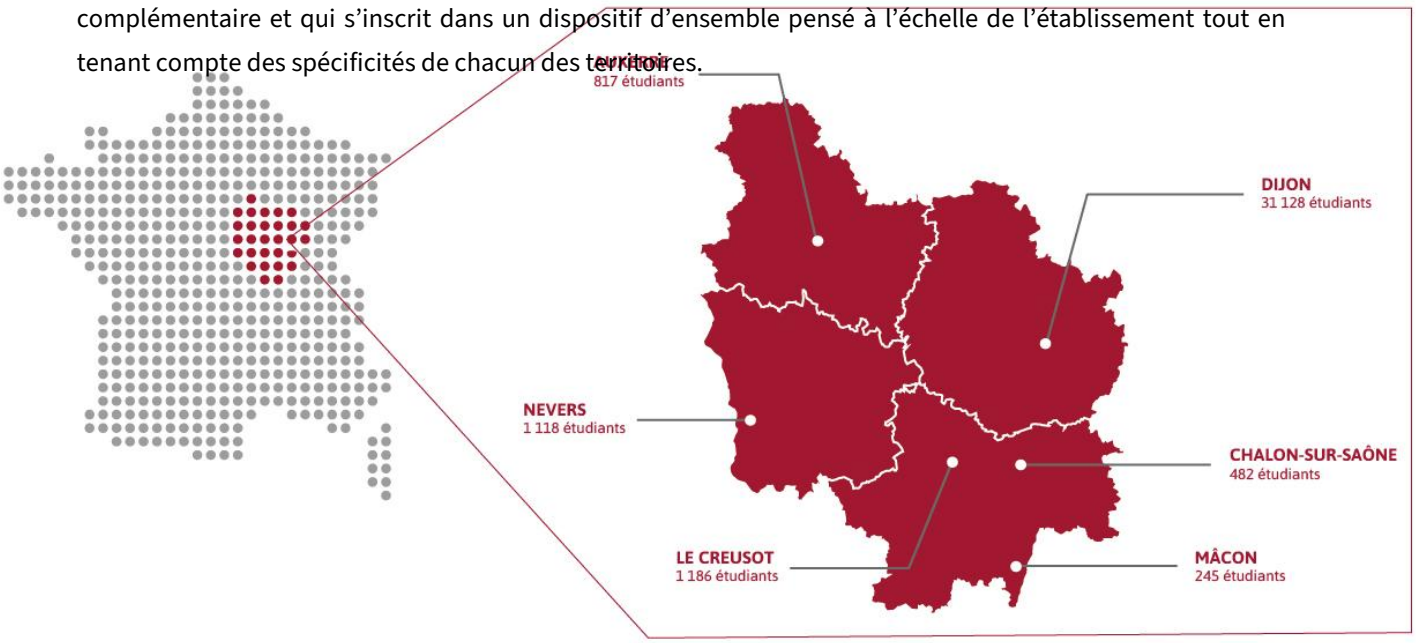

Le Schéma Directeur de la Vie Etudiante d'UBE couvre un périmètre territorial inédit impliquant de nombreux acteurs locaux. Il vise à ce que les initiatives se déploient de manière cohérente dans un cadre de vie étudiante conçu pour renforcer l'attractivité du site. Il se caractérise par :

- Son large périmètre puisqu'il couvre l'ensemble du site territorial dont UBE est cheffe de file ;
- Sa dimension partenariale en associant tous les acteurs de la vie étudiante du site ;
- Sa capacité à évoluer selon les besoins des étudiants ;
- Sa dimension structurante de la vie étudiante du site.

Son contenu tient compte des autres **schémas directeurs de l'établissement** : le Schéma Directeur du Développement Durable et de la Responsabilité Sociale et Environnementale (S3DRSE, adopté le 16 décembre 2024 par UBE), le Schéma Directeur du Handicap (SDH, adopté également le 16 décembre 2024) et le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI, en cours de finalisation). Il s'inscrit également dans certaines actions prévues par le plan pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (adopté en 2024) et, dans un autre registre, par le schéma directeur du numérique (actuellement en préparation).
Le Schéma Directeur de la Vie Etudiante d'UBE s'insère enfin dans une politique de vie étudiante territoriale définie dans **le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) porté par la Région BFC**, le **Schéma Territorial de la Vie Etudiante 2024-2029 (STVE) animé par le CROUS BFC** et les **schémas locaux** des sites (SLESRIVE de Nevers, Le Creusot et Chalon) :

- **Nevers Agglomération** a été la première communauté à se doter d'un schéma local, couvrant la période 2017-2020 ; ce schéma a été renouvelé en 2022 pour la période 2022 – 2026 ; il inclut plusieurs actions visant à améliorer la vie étudiante telles que la création d'une maison des étudiants, la participation au développement de l'offre de logements sociaux pour étudiants, l'optimisation de la restauration universitaire et l'accompagnement à la structuration de la vie associative et développement des actions de vie étudiante ;

- **La Communauté Urbaine du Creusot Montceau** a adopté son premier SLESRIVE en 2022, pour la période 2022-2026 ; elle a fait le choix d'y intégrer plusieurs actions, telles que :
    - Développer les liens des étudiants avec leur territoire ;
    - Construire et développer un réseau des commerçants « étudiants friendly » ;
    - Favoriser l'accessibilité des étudiants montcelliens aux services de la vie étudiante ;
    - Favoriser l'accès aux soins des étudiants du territoire malgré un contexte de désertification médicale ;
    - Garantir l'accès des étudiants à une offre de logement adaptée à leurs besoins ;
    - Création d'un lieu de vie étudiant sur le campus Sud du territoire ouvert à tous et animé ;
    - Définition d'un programme annuel d'animations composé de temps forts et d'événements dédiés aux étudiants à l'échelle de la CUCM, dont un véritable événement de rentrée ;
    - Créer un temps fort étudiant en lien avec les autres pôles d'ESR du département ;
    - Création d'un comité de vie étudiante visant à faire le lien entre les acteurs et les étudiants ;
    - Animation de canaux de communication complémentaires et adaptés aux étudiants pour faire connaître l'existant et animer la vie étudiante.

- Le **Grand Chalon** a adopté son schéma local enseignement supérieur, recherche, innovation et vie étudiante à l'automne 2024 pour une période allant à l'horizon 2030.

La vie étudiante a été retenu comme l'un des axes principaux du schéma se déclinant en plusieurs actions :

- Poursuivre les réunions du groupe « Référents Vie étudiante » initiées par le Grand Chalon.
- Favoriser la structuration et l'animation de réseaux et médias destinés à la Vie étudiante.
- Accompagner les partenaires locaux, à répondre aux besoins des étudiants et des apprentis dans le cadre du Schéma territorial Vie et bien-être étudiant et du Contrat Local de Santé.
- Créer un lieu de vie étudiante fédérateur et central pour les acteurs concernés du territoire.
- Faire émerger les propositions des étudiants et des acteurs, Culture et Sport du territoire, en créant des temps forts de la Vie étudiante.
- Participer à la mise en œuvre des projets collaboratifs avec les étudiants, les apprentis et les partenaires du territoire.

Le porteur du Schéma Directeur de la Vie Etudiante est le vice-président délégué à la vie étudiante, en lien avec la direction générale des services, les services de l'Université Bourgogne Europe (pôle Formation et Vie Universitaire notamment) et la gouvernance, ainsi que les services de vie étudiante et les directions des établissements membres d'UBE.

Le SDVE est le fruit d'une **démarche participative** qui s'est appuyée sur la mise en place de groupes de travail, dont la composition correspond désormais à celle du comité de suivi (Cf. infra).

Ces groupes de travail, dont la liste figure en annexe 1, ont réuni l'ensemble des acteurs internes de l'université mais également les partenaires extérieurs impliqués dans la vie étudiante. Ces réunions ont permis de définir le schéma de gouvernance du SDVE, fondé sur un **comité de pilotage** et un **comité de suivi**. Elles ont également eu pour tâche d'identifier les objectifs du SDVE et de les décliner en propositions d'actions.

L'élaboration du présent SDVE a été menée en cohérence avec le travail de concertation conduit en 2022-2023 à l'échelle de la région par le CROUS et la COMUE Université Bourgogne-Franche-Comté (avec le soutien financier de la Région Bourgogne-Franche-Comté) pour établir le **Schéma Territorial de la Vie Etudiante (STVE**) du site. Ainsi ces deux schémas permettent de répondre aux besoins et attentes des étudiants recueillis par le comité de coordination vie étudiante (CCVE) par le biais d'une enquête régionale, d'entretiens institutionnels et des **Assises de la vie étudiante** (intitulées Rencontres vers le futur). Parmi les plus de 80 000 étudiants concernés, 11 447 d'entre eux ont répondu, soit un taux de réponse de 13%. Pour les campus de l'Université Bourgogne Europe :

- 3 457 étudiants ont répondu à Dijon pour un taux de réponse de 9% ;
- 242 étudiants ont répondu à Nevers pour un taux de réponse de 8% ;
- 198 étudiants ont répondu au Creusot soit un taux de réponse de 13% ;
- 122 étudiants ont répondu à Chalon soit un taux de réponse de 6% ;
- 56 étudiants ont répondu à Auxerre soit un taux de réponse de 4% ;
- 43 étudiants ont répondu à Mâcon soit un taux de réponse de 3%.

Le questionnaire balayait 11 thématiques de vie étudiante préalablement co-construites avec l'ensemble des acteurs.

Les données chiffrées présentes dans le SDVE, ainsi que les demandes des étudiants, sont issues de cette enquête. Elles constituent un socle commun avec le STVE.

La qualité de la vie étudiante et de la vie de campus ainsi que leur développement sont des **préoccupations de première importance** pour UBE. Cette attention passe depuis de nombreuses années par un renforcement des structures existantes (atheneum, SUAPS, service de documentation, PFVU et pôle international notamment) ainsi que par la création de nouvelles structures (cellule Bien-être, commission solidarité, service de vie étudiante par exemple). Le Service de Santé Etudiante (SSE) a bénéficié d'un programme immobilier d'importance qui a permis de rénover et d'agrandir ses locaux. Pour nourrir les manifestations organisées par ces structures, des échanges réguliers ont lieu avec le CROUS, la région Bourgogne-Franche-Comté, les associations étudiantes ainsi qu'avec les villes de Dijon, Nevers, Chalon, le Creusot, Auxerre.

1. UNE UNIVERSITÉ ACCUEILLANTE, INTÉGRATIVE, ANCRÉE SUR SON TERRITOIRE ET OUVERTE À L'INTERNATIONAL

Le passage de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur représente un défi pour les jeunes qui, chaque année, s'engagent dans cette nouvelle étape. Afin de rendre cette transition aussi fluide et agréable que possible, un processus d'accueil et d'intégration complet est mis en place.

Pour de nombreux étudiants, l'entrée dans l'enseignement supérieur marque également l'arrivée sur un nouveau territoire qui deviendra leur lieu de vie pendant plusieurs années. Cela implique aussi de trouver de nouveaux repères, tant sur le plan académique que personnel.

De l'accueil à l'université en passant par la découverte du territoire, celle-ci offre un cadre privilégié pour s'épanouir dans un environnement international. Que ce soit pour l'accueil des étudiants internationaux ou pour la mobilité d'étudiants français à l'étranger, l'université joue un rôle clé dans cette dynamique d'échanges.

Cette grande thématique comprend trois axes :

- **Intégration des étudiants primo-entrants**
- **Intégration des étudiants internationaux**
- **Ancrage territorial de l'accueil des étudiants**

AXE THÉMATIQUE 1.1 : INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS PRIMO-ENTRANTS

L'existant

Le tutorat d'accueil destiné aux primo-entrants organisé depuis de nombreuses années leur permet, sous l'égide de tuteurs étudiants formés, de découvrir l'ensemble des services contribuant à la vie étudiante ainsi que le campus. Par ailleurs, depuis neuf ans, l'accueil et l'intégration des étudiants à l'université s'organisent autour des Campus Days. Ces journées thématiques sont organisées par plusieurs services de l'université, en partenariat avec des associations étudiantes et d'autres acteurs (CROUS, Conseil départemental…). Depuis 2023, une coordination renforcée des événements a été mise en place pour améliorer l'efficacité de l'accueil et de l'intégration des étudiants. Les deux événements emblématiques sont la Color Campus, organisée par l'association ASUB (Association Sportive de l'Université de Bourgogne), ainsi que le concert Novosonic, organisé par le pôle culture de l'université.

Les bibliothèques universitaires (BU) participent elles aussi au tutorat d'accueil des primo arrivants. Par ailleurs, tout au long de l'année elles accueillent les étudiants en s'appuyant sur les engagements du référentiel qualité Services Publics + ainsi que dans une perspective d'amélioration continue.

Liste des objectifs et des actions associées

OBJECTIFS	ACTIONS
ETENDRE L'ACCOMPAGNEMENT POUR L'INTÉGRATION DES NOUVEAUX ÉTUDIANTS	• Entamer la réflexion sur la refonte les Campus Days en créant un parcours autour de l'intégration des étudiants et en définissant 3 ou 4 jours dédiés à l'intégration à la rentrée dans chacune des composantes de l'université • Maintenir l'organisation de la Color Campus en l'étendant à l'ensemble des étudiants de l'EPE et en en faisant un événement territorial de rentrée • Étendre le tutorat de rentrée à toutes les filières et les établissements volontaires • Organiser un projet d'intégration à destination des étudiants arrivant en master 1 • Organiser un projet d'intégration à destination des doctorants et des internes en médecine
INTÉGRER LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE DANS L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION À L'EPE	• Créer la *welcome student card* (cf. focus group ci-dessous)
ÉTENDRE LA LIAISON BAC -3 / BAC +3 À LA VIE ÉTUDIANTE	• Réfléchir aux besoins des futurs étudiants par l'échange avec les lycéens à travers le CAVL (Conseil Académique de la Vie Lycéenne) de l'académie de Dijon • Organiser une réunion annuelle des MDL (Maison des Lycéens) afin de préparer la rentrée suivante
COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTEURS	• Créer un espace de communication entre les différents acteurs pour la rentrée universitaire • Intégrer les collectivités dans le processus d'accueil et d'intégration à l'université dans le groupe de travail dédié • Permettre un accueil pour les différents profils d'usagers • Favoriser et soutenir l'accueil des nouveaux doctorants • Identifier les filières particulières avec un besoin d'accueil et d'intégration spécifique • Mener une réflexion pour l'accueil et l'intégration des étudiants en formation totalement distancielle • Créer un module d'accueil et d'intégration mobilisable pour une autre période de l'année universitaire que la rentrée

STRUCTURER L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION AU SEIN DES CAMPUS TERRITORIAUX	• Mettre en œuvre dans chaque campus territorial un groupe de travail spécifique pour l'organisation des Campus Days du territoire • Co-organiser avec chacun des territoires le programme d'accueil et d'intégration

FOCUS PROJET : LA WELCOME STUDENT CARD

Cette carte a pour objectif d'intégrer la découverte du territoire dans le processus d'accueil et d'intégration. Conçue en étroit partenariat avec la collectivité locale, elle permettra aux étudiants de découvrir la région et d'accéder à diverses offres accessibles uniquement via cette carte et pendant une période définie.
Plusieurs partenaires du territoire (cité internationale de la gastronomie et du vin, des acteurs locaux et des structures culturelles…) participeront à ce dispositif avec un système de reconnaissance de la carte permettant aux étudiants de bénéficier d'avantages spécifiques sur présentation de celle-ci.
Chaque nouvel étudiant de 1ère année recevra cette carte, qui sera valable durant l'automne, sur la période de mi-octobre à fin novembre.

AXE THÉMATIQUE 1.2 : INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

L'existant

UBE a mis en place une politique d'accueil qui se décline en un éventail de dispositifs destinés à assurer aux étudiants internationaux un accueil convivial. Le territoire s'engage lui aussi en ce sens notamment par la tenue d'une cérémonie d'accueil officielle est organisée chaque année à la mairie de Dijon. Des évènements festifs leur sont proposés, notamment avec *l'atheneum.*

Le pôle international organise, par exemple, l'accueil des étudiants étrangers avec des journées d'accueils spécifiques qui s'articulent avec le tutorat mis en place par le PFVU pour tous les étudiants. Il participe également à l'accompagnement des étudiants du DU Passerelle pour les étudiants en exil qui intègrent ensuite une formation à l'université, mais aussi aux cours de FLE (Français Langue Etrangère) mis en place dans les composantes.

Soulignons également qu'un Welcome Desk est en cours de création pour l'accueil et l'accompagnement des étudiants internationaux. Il offre un soutien aux étudiants dans leurs démarches administratives (inscription, affiliation à la sécurité sociale et à une mutuelle, renouvellement des titres de séjour, par exemple).

De même, des accords ont été conclus avec le CROUS pour bénéficier de logements réservés, d'une part pour les étudiants accueillis dans le cadre d'une convention avec une université étrangère (Accord Erasmus ou convention internationale), d'autre part pour ceux admis dans un master en anglais.

L'établissement veille également à assurer un suivi de ce public tout au long de ses études. Des réunions en présentiel et en ligne, ainsi qu'un groupe Teams, permettent d'expliquer le fonctionnement de l'université et de maintenir un contact permanent avec ces étudiants.

La BU Le Cortex abrite enfin dans ses locaux l'Agora numérique Forthem, gérée par l'Alliance Forthem, qui permet d'organiser des échanges et des rencontres à distance dans le cadre des projets de l'Alliance.

Rappel des chiffres

- Parmi les masters, 16 sont dispensés en anglais, dont un partiellement en langue anglaise.
- Plus de 300 universités internationales sont en partenariat avec l'université de Bourgogne.
- Au cours de l'année universitaire 2023-2024, 646 étudiants de l'université de Bourgogne ont bénéficié d'une bourse Erasmus+ dans le cadre de leurs mobilités d'études et/ou de stages à l'étranger.
- A la rentrée 2024, l'université de Bourgogne a accueilli 662 étudiants internationaux primo-arrivants portant ainsi le nombre d'étudiants internationaux à 4 340.

Liste des objectifs et des actions associées :

OBJECTIFS	ACTIONS
ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX DANS LEUR INTÉGRATION À UBE	• Dans le cadre de la refonte les Campus Days, compléter l'accompagnement des étudiants internationaux : par exemple mettre en place un système de parrainage (un étudiant « local » tutore un étudiant international (primo-arrivant) • Déployer un Welcome Desk pour les étudiants internationaux et notamment les non francophones • Faciliter l'insertion des étudiants internationaux dans le tutorat de rentrée : formation des tuteurs à la dimension internationale et aux étudiants non francophones • Mieux intégrer les étudiants internationaux dans la vie associative : actions de communication spécifiques • Mettre en place une action de communication spécifique aux étudiants internationaux pour des mobilités Forthem • Organiser un projet d'intégration spécifique à destination des étudiants internationaux arrivant en master 1 ou en doctorat • Proposer le Welcome Pack en anglais pour tous les nouveaux étudiants internationaux non francophones • Accroître les ressources financières en termes de bourses entrantes
	• Amplifier la mobilité Forthem en développant la modularité, les doubles diplômes, les programmes courts et autres actions

ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTS D'UBE DANS LEUR MOBILITÉ INTERNATIONALE	• Développer des rencontres en ligne entre étudiants des universités Forthem • Mener des actions spécifiques auprès des étudiants de masters et de doctorat • Développer l'usage du Centre des langues et des cultures pour tous pour les étudiants avant une mobilité • Accroître les ressources en termes de bourses sortantes
INTÉGRER LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE DANS L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION À L'EPE DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX	• Mener des actions de découverte du territoire avec les autres membres de l'EPE
COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTEURS AU PROFIT DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX OU EN MOBILITÉ	• Organiser des rencontres entre les étudiants internationaux et partant en mobilité des membres de l'EPE • Proposer une « Erasmus week » commune aux membres de l'EPE • Construire des candidatures aux programmes Erasmus communes à plusieurs membres de l'EPE • Se coordonner entre établissements au niveau de l'application « bienvenue en France » • Créer des évènements Forthem pour les membres de l'EPE • Organiser des rencontres spécifiques pour les étudiants internationaux en master international, en doctorat, ou dans des filières connexes (artistiques par exemple) • Créer un module d'accueil et d'intégration mobilisable pour une autre période de l'année universitaire que la rentrée pour les étudiants internationaux, avec une version en anglais
STRUCTURER L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION AU SEIN DES CAMPUS TERRITORIAUX DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX	• Dans le cadre COPIL spécifique pour l'organisation des Campus Days du territoire, intégrer la dimension internationale en déclinant le plus possible les actions mises en place à Dijon • Co-organiser avec chacun des territoires le programme d'accueil et d'intégration des étudiants internationaux

AXE THÉMATIQUE 1.3 :
ANCRAGE TERRITORIAL DE L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS

L'existant

Pendant longtemps l'approche de la vie étudiante se concentrait principalement sur les services et la vie associative. En 2018, avec la création de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC), les projets de vie étudiante ont connu un essor considérable grâce à un soutien financier accru.

À la suite de la crise sanitaire, les collectivités locales se sont fortement investies dans la vie étudiante ce qui est l'occasion de créer des partenariats renforcés avec l'université et de faire émerger la dimension du territoire en son sein.

Liste des objectifs et des actions associées :

OBJECTIF	ACTIONS
CRÉER UNE IDENTITÉ DE CAMPUS À TRAVERS DES ÉVÉNEMENTS À DIFFÉRENTS TEMPS DE L'ANNÉE	• Favoriser la réalisation d'événements emblématiques tout au long de l'année (concert, festival étudiant, compétitions sportives…) ; • Développer des coopérations avec les collectivités pour faciliter l'organisation d'événements étudiants • Établir un programme d'animation de campus avec des événements tout au long de l'année en lien avec la Carte Avantage Jeunes • Recruter une équipe de volontaires en service civique pour développer le programme d'animation du campus • Créer un festival étudiant en Bourgogne • Réaliser un seul guide étudiant par campus réunissant les différents guides existants actuellement, notamment celui de l'université, celui de la collectivité et du CROUS BFC tout en permettant à chacun et chacune d'y inscrire des éléments (CAF, CPAM…) • Créer la semaine de l'étudiant (ou semaine de la jeunesse) sur le territoire • Créer des partenariats avec les grands clubs sportifs et lister les différents festivals pour obtenir des partenariats avec l'université • Intégrer dans le site de l'EPE une page « que faire à Dijon ? » et une page « que faire en Bourgogne ? »

MESURES PHYSIQUES

INSTITUT SUPERIEUR
DE L'AUTOMOBILE ET DES TRANSPORTS

ECONOMIE / GESTION
DROIT - SCIENCE POLITIQUE

2. UNE UNIVERSITÉ QUI VISE À AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DE SES ÉTUDIANTS

La création d'UBE répond à un impératif de compétitivité pour l'enseignement supérieur du site. Pour maintenir la qualité de la formation et la capacité d'innovation, l'attractivité constitue un réel défi. Avec UBE, il s'agit de développer une politique de site résolument intégrative apte à rayonner internationalement en créant un environnement de formation et de recherche attractif pour les étudiants, les doctorants et les chercheurs talentueux du monde entier. L'atteinte d'un tel objectif passe entre autres par la prise en compte des conditions de vie des étudiants (logement, restauration, transport et emploi étudiant).

Les actions présentées ci-dessous, parce qu'elles touchent notamment au logement et à la restauration, s'articulent avec le schéma pluriannuel de stratégie immobilière.

Cette grande thématique comprend quatre axes :

- **Logement étudiant**
- **Transports et mobilités**
- **Restauration universitaire**
- **Emploi étudiant**

AXE THÉMATIQUE 2.1 : LOGEMENT ÉTUDIANT

L'existant

L'augmentation démographique de la population étudiante a engendré des besoins en termes de logement. La métropole de Dijon dispose d'un observatoire territorial du logement étudiant et, grâce aux données recueillies, il s'avère que Dijon relève un déficit de 1 000 logements étudiants pour faire face à la croissance des besoins. Associée aux comités sur ce sujet, l'université participe aux différents projets sur cette thématique voire suscite des investisseurs pour collaborer. Au-delà de sa participation au projet de création d'un hébergement pour les internes du CHU, l'université s'implique dans un projet qui permettrait la création d'un hébergement d'environ 350 logements à loyer modéré sur le secteur du campus Montmuzard, accordant, par exemple, pour certains d'entre eux une attention particulière aux besoins spécifiques des étudiants de master et les doctorants.

En 2025, les partenaires du campus du Creusot devraient se saisir à leur tour de la question du logement étudiant en associant les différents acteurs.

Les chiffres et les demandes des étudiants

Dijon, métropole forte de 260 000 habitants, affiche un nombre de 40 000 étudiants en 2023, soit 15 % de la population. 56% des étudiants logent dans le parc privé diffus, 42 % ont un loyer supérieur au budget qu'ils s'étaient fixés et 52% estiment qu'il manque de logements.

Sur les autres campus, Nevers et Le Creusot comptent respectivement 65% et 39% d'étudiants logeant dans le parc diffus. Sur l'ensemble des campus territoriaux, entre 34% et 51% des étudiants estiment que l'offre de logements est insuffisante. Ce sentiment est particulièrement marqué à Nevers, et dans une moindre mesure au Creusot.

Sur l'ensemble des campus, deux attentes ressortent des Assises de la vie étudiante :

- Améliorer l'accès des étudiants à un logement à tarif social ou maîtrisé
- Faciliter la recherche de logement

Liste des objectifs et des actions associées

OBJECTIF	ACTIONS
DÉFINIR UNE POLITIQUE DE LOGEMENT CORRESPONDANT À L'OBJECTIF D'ATTRACTIVITÉ D'UBE	• Définir le public concerné et ses besoins • Envisager la création d'une résidence universitaire à l'échelle de l'EPE avec une attention particulière pour les étudiants niveau masters et les doctorants • Facilité la recherche de logement pour les étudiants, doctorants et internes • Renforcer la présence de la thématique du logement étudiante lors des événements de vie étudiante organisés sur les campus

AXE THÉMATIQUE 2.2 : TRANSPORTS ET MOBILITÉS

L'existant

Dès 2009, l'université s'engage en tant qu'établissement test sur le "plan vert des universités" et met en place de nombreuses actions en la matière inscrites au plan de déplacement campus. C'est ainsi que sont travaillés avec les collectivités, et mis en place, un réseau de transport par route et un réseau de transports en commun, certes différenciés selon les collectivités, mais qui permet d'accéder aisément aux six campus de l'établissement. Les sites de la Métropole de Dijon restent toutefois les plus facilement accessibles en transport en commun.

Puis, dans le cadre du Plan de l'Accélération de l'Investissement Régional (PAIR), complété par des financements du CPER 2021-2027, ont été aménagés les extérieurs des cinq campus territoriaux, avec la mise en place par exemple d'abris à vélo selon les besoins.

En 2024, l'université adopte son S3DRSE et acte la mise en place des conditions d'une transformation durable. La mobilité tient une place de premier rang pour la transition bas carbone, avec pour finalité l'augmentation de la part des mobilités douces et actives dans les déplacements domicile-travail de tous les usagers des campus.

Partenaire du contrat métropolitain « Climat et Biodiversité », l'université expérimente sur Dijon de nouvelles formes de coopération avec les acteurs socio-économiques et les citoyens afin de répondre aux objectifs de neutralité carbone. Ces expériences seront transposées sur les autres campus et partagées avec d'autres territoires européens. Plusieurs axes sont analysés en groupes de travail sur la question des transports et de la mobilité avec en particulier

des actions pour encourager l'usage des transports en commun, du co-voiturage, du vélo, de l'autopartage et du report modal.

Rappel des chiffres et demandes des étudiants

L'enquête menée auprès des étudiants met en évidence une satisfaction des étudiants sur l'ensemble des campus quant au temps de trajet entre leur domicile et le site d'étude allant d'un taux de satisfaction de 76% à 86%.

S'agissant des modes de mobilité entre le domicile des étudiants et leur site d'études, 62% des étudiants du site de Dijon déclarent pratiquer la marche à pied et 50% utilisent le tram ou les bus. Sur les sites territoriaux, la marche à pied et la voiture (avec l'étudiant comme seul conducteur) sont les deux principaux modes de mobilité.

Sur l'ensemble des campus, deux principales attentes des étudiants émanent des assises :

- Réduire le coût des transports pour les étudiants ;
- Améliorer la fréquence de passage des transports en commun.

Concernant le Plan Vélo de la France, celui-ci a pour objectif de faire passer la part modale cyclable de 3 à 9% en 2024 et à 12% en 2030. Les différentes collectivités territoriales de la Bourgogne-Franche-Comté prévoient de nouveaux aménagements cyclables, une amélioration de ceux existants, le développement des stationnements ainsi que de nouveaux services. Dijon Métropole poursuit l'aménagement de son réseau cyclable intercommunal, pour un maillage continu et sécurisé afin d'atteindre 12% de part modale en 2030.

Liste des objectifs et des actions associées

OBJECTIFS	ACTIONS
INSCRIRE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE	• Mettre en place un plan mobilité douce étudiante sur les campus • Renforcer l'accès des étudiants à des moyens de transport doux • Développer les parcs à vélo et entamer la réflexion à des lieux sécurisants pour les trottinettes
INCITER LES ÉTUDIANTS À RECOURIR AUX MOBILITÉS COLLECTIVES	• Mener un travail de concertation avec les collectivités territoriales pour renforcer l'accès au réseau de transport collectif de chaque territoire et renforcer la mise en place d'un tarif étudiant • Améliorer la communication

PROPOSER UNE CONCERTATION AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES SUR LA QUESTION DES TRANSPORTS CONCERNANT LE PUBLIC ÉTUDIANT	• Travailler avec le conseil régional pour créer des packs mobilités et favoriser la découverte des régions limitrophes • Créer un cadre d'échange avec le conseil régional au sujet de la mobilité des étudiants dans le cadre de leurs études (par exemple, les apprentis, les stagiaires, les étudiants en santé, …) • Favoriser les transports entre les campus territoriaux

AXE THÉMATIQUE 2.3 : RESTAURATION UNIVERSITAIRE

L'existant

Faciliter l'accès à des offres de restauration diversifiées et adaptées à un budget étudiant, tout en veillant à l'équilibre alimentaire, est important.

La réflexion est engagée depuis de nombreuses années mais s'est accélérée depuis la sortie de la crise sanitaire pour s'adapter aux évolutions sociétales. L'augmentation des effectifs sur de nombreux campus (ouverture de nouvelles formations, de nouvelles écoles et augmentation de certaines promotions) a généré une tension. Le campus de Dijon et celui de Nevers ont dû faire face à des besoins majeurs en termes de restauration.

Une étude de marché sur la restauration étudiante menée par Dijon Métropole en 2023 a permis de déterminer les principaux axes d'amélioration. Constatant une croissance continue des effectifs étudiants, il a été réaffirmé que la restauration est au premier plan pour garantir durablement l'attractivité du territoire et de ses établissements et les besoins actuels et à venir. L'étude identifie deux problématiques : l'une liée à l'absence d'offre de restauration en centre-ville, l'autre liée à l'insuffisance d'une offre de restauration sur le nord du campus Montmuzard de Dijon.

Dans ce contexte, un collège partenarial s'est constitué autour du CROUS BFC, de Dijon Métropole et de l'Université Bourgogne Europe en associant la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Rectorat de région académique. A ce jour, un focus a pu être réalisé sur le secteur potentiellement capable d'accueillir un projet sur le nord du campus Montmuzard de Dijon, sans à ce jour en avoir défini l'emprise exacte. Une mission pour l'élaboration d'un programme sur ce campus a été lancée par Dijon Métropole. L'objectif de développer un restaurant différent, novateur par ses ambiances, par une offre alimentaire diversifiée (restauration classique/restauration rapide), par des espaces de restauration multiples (« assortiment » d'ambiances) et compétitif en mode de production et de distribution est fixé.

Rappel des chiffres et demandes des étudiants

Si 75% des étudiants sont satisfaits de leur temps de pause, 25% d'entre eux considèrent que celui-ci est trop court pour pouvoir se restaurer convenablement.

Si 39% des étudiants se restaurent dans une structure sur place (46% à Dijon), la restauration à domicile représente une part non négligeable et concerne 35% des étudiants à Dijon, 45% sur le campus de Nevers et 25% à Auxerre.

Les principales pistes d'amélioration issues des Assises de la vie étudiante sont les suivantes :

- Bénéficier de salles ou d'espaces sur les sites d'études pour se restaurer avec des repas préparés chez soi ou achetés en vente à emporter (28%) ;
- Accéder à une offre de restauration à tarif social le soir (22%) ;
- Élargir le temps de pause du midi pour se restaurer (22%).

Liste des objectifs et actions associées

OBJECTIFS	ACTIONS
OFFRIR UNE OFFRE DE RESTAURATION AMÉLIORÉE	• Travailler avec les partenaires locaux et le CROUS à un nouvel espace de restauration sur le campus de Nevers et celui de Dijon Montmuzard
PERMETTRE UNE OFFRE DIVERSIFIÉE ET ORIGINALE DE RESTAURATION POUR LES ÉTUDIANTS	• Favoriser l'offre de restauration rapide et/ou mobile sur tous les campus • Retravailler l'offre de restauration food truck sur le campus de Dijon
ADAPTER LES ESPACES ET LES SERVICES AUX BESOINS DES ÉTUDIANTS	• Déployer des espaces dans tous les bâtiments permettant aux étudiants d'emmener des repas "hors sac" • Augmenter le nombre de micro-onde mis à dispositions dans les bâtiments
AMÉLIORER L'ÉTAT DE SANTÉ DES ÉTUDIANTS PAR L'ALIMENTATION	• Mettre en place des consultations de nutrition au sein du SSE • Mener des campagnes de sensibilisation sur l'alimentation et la nutrition sur l'ensemble des sites et établissements d'UBE • Mettre en place des actions cibles dans l'épicerie sociale et solidaire et le dispositif de distribution alimentaire pour aider les étudiants à améliorer leur alimentation • Sanctuariser une plage horaire suffisante pour se restaurer dans l'organisation pédagogique • Travailler avec les partenaires de la restauration rapide et/ou mobile sur la qualité diététique des produits proposés

AXE THÉMATIQUE 2.4 : EMPLOI ÉTUDIANT

L'existant

La question de l'emploi étudiant s'analyse au regard de deux enjeux principaux : la lutte contre la précarité et l'acquisition de compétences.

De nombreux travaux ont mis en évidence les apports positifs du job étudiant dans le déroulement des études, sous réserve qu'il ne représente pas plus de 14 heures par semaine : au-delà, le risque de répercussions sur la réussite académique est réel. Plus le job est en lien avec les études suivies, plus il est bénéfique pour l'acquisition de compétences et le renforcement des connaissances universitaires.

Au sein de l'Université Bourgogne Europe, plusieurs dispositifs d'accompagnement à l'accès à ces emplois existent mais sont bien souvent indépendants les uns des autres.

L'université est elle-même employeur, au travers des contrats étudiants. Les BU proposent chaque année des emplois étudiants pour assurer l'ouverture des bibliothèques en soirée, sur le temps méridien et le samedi après-midi. Les horaires de travail situés majoritairement en dehors des horaires de cours, permettent de lutter contre la précarité étudiante sans provoquer de répercussions sur la réussite académique.

Rappel des chiffres et des demandes des étudiants

Parmi les étudiants, 57% déclarent exercer un emploi, essentiellement durant les vacances. Parmi eux, plus d'un étudiant sur deux (57%) considère que cet emploi est nécessaire à la poursuite de leurs études. Ce taux met en évidence la place indispensable occupée par le job étudiant mais également le risque potentiel pour la réussite académique.

Sur les différents campus de Bourgogne, les enjeux portent sur l'amélioration :

- de la connaissance, par les étudiants, des dispositifs d'accompagnement pour trouver un emploi étudiant
- de la compatibilité entre les études et l'occupation d'un emploi, en communiquant sur les aménagements envisageables pour les étudiants salariés.

Liste des objectifs et des actions associées

OBJECTIFS	ACTIONS
FAVORISER ET PERMETTRE L'ACCÈS À UN EMPLOI ÉTUDIANT	• Fédérer l'ensemble des acteurs (notamment le CROUS, le Centre Régional Information Jeunesse et certaines collectivités territoriales) pour favoriser l'emploi étudiant et en particulier les jobs d'été • Accorder dans ce cadre une attention particulière aux sites territoriaux • Organiser une journée sur l'emploi étudiant en début d'année universitaire • Participer aux différents événements organisés par des partenaires sur l'emploi étudiant
ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTS DANS LEURS DROITS SUR L'EMPLOI ÉTUDIANT	• Établir des recommandations pour permettre d'allier job étudiant et études sans mettre en jeu sa réussite universitaire • Informer les étudiants sur leurs droits et obligations dans le cadre d'un emploi étudiant • Sensibiliser le monde socio-économique aux particularités du rythme étudiant et créer un cadre d'échanges pour définir des conditions d'emploi favorisant la réussite.

3. UNE UNIVERSITÉ PROMOTRICE DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE ET DE LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

La santé, la prévention et le bien-être sont des conditions indispensables à la réussite des étudiants.

Cette grande thématique comprend trois axes :

- **Prévention, bien-être et accès aux soins**
- **Lutte contre les violences sexistes et sexuelles, les discriminations et le harcèlement**
- **Solidarité et action sociale**

AXE THÉMATIQUE 3.1 : PRÉVENTION, BIEN-ÊTRE ET ACCÈS AUX SOINS

L'existant

L'objectif est d'intégrer la santé et le bien-être dans tous les aspects de la vie universitaire.

Les étudiants ont des besoins propres répondant à des enjeux spécifiques qui nécessitent la mise en place d'actions de prévention et de promotion de la santé.

Le service de santé étudiante (SSE) est l'organe central du dispositif, et a deux missions : la prévention et le déploiement de l'offre de soins. A ce titre, il coordonne des projets concernant la santé des étudiants sur l'ensemble des sites, en lien avec les partenaires.
La santé mentale, notamment celle des étudiants dans les filières médicales et paramédicales, doit faire l'objet d'une attention particulière, comme en témoignent de nombreuses enquêtes mettant en évidence une réelle souffrance de ces étudiants. Il conviendrait qu'un travail approfondi, associant tous les acteurs, soit mené sur les conditions d'études et professionnelles dans le cadre d'une politique de prévention.

Par ailleurs, le handicap représente une politique pleine et entière à destination de nos étudiants. Ne figurant pas spécifiquement dans ce schéma de nombreuses actions sont inscrites au sein du schéma directeur du handicap adopté fin 2024 à UBE.

Rappel des chiffres et demandes des étudiants

Parmi les étudiants interrogés, 84% d'entre eux déclarent se sentir en bonne santé physique et 61% s'estiment épanouis dans leur vie d'étudiant. La situation des étudiants qui répondent par la négative à ces deux questions (respectivement 16% et 39%) doit susciter la recherche de solutions. Seul 1 étudiant sur 2 a déclaré un médecin traitant au sein de sa ville d'études (52%). L'offre de services en santé proposée par les établissements est utilisée seulement par un tiers des étudiants mais obtient de bons retours en termes de satisfaction pour l'accueil, le délai de prise de rendez-vous ou la prise en charge. L'accès aux soins est plus compliqué sur les sites territoriaux que sur Dijon.

Les deux principales attentes des étudiants qui ressortent de l'enquête 2022-2023 sont les suivantes :

- un guichet unique permettant de centraliser toutes les informations en matière de santé et d'orienter au mieux les étudiants vers un professionnel ou un service spécialisé
- des actions en matière de prévention et de pédagogie à la santé (sensibilisation aux gestes de premiers secours, sensibilisation à la santé mentale, distribution de protections périodiques et lutte contre les VSS).

Liste des objectifs et des actions associées

OBJECTIFS	ACTIONS
RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ DES ÉTUDIANTS DANS UNE DÉMARCHE PARTENARIALE	• Créer un calendrier d'actions de sensibilisation et de prévention de santé publique en lien avec les associations étudiantes, les acteurs institutionnels et extra-institutionnels • Développer des approches ciblées de prévention pour des groupes à risque • Encourager la pratique d'activités physiques et développer le sport sur ordonnance. • Impliquer les étudiants dans les actions : étudiants relais, service sanitaire, don du sang… • Inclure le monde étudiant dans les dispositifs portés par les collectivités et le réseau régional d'appui à la prévention et promotion de santé (RAPPS)
FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS DES ÉTUDIANTS	• Conforter l'offre du SSE et son inscription dans le réseau de soins du territoire • Améliorer l'accès aux soins sur les sites territoriaux • Communiquer de façon homogène dans tous les établissements de l'EPE sur le système de santé français, les dispositifs de santé existants, les contacts utiles à la santé • Développer ou pérenniser les partenariats avec les CPAM, le CROUS, les acteurs de santé et sociaux des territoires. • Proposer un accompagnement en santé à destination de la population étudiante aux besoins spécifiques (notamment les étudiants internationaux, les étudiants en situation de handicap, les étudiants TRANS, les étudiants en Santé) au travers de parcours de soins et de prévention et d'orientation sur des réseaux spécialisés référencés • Renforcer l'offre de soins en santé mentale au niveau de l'EPE et engager une réflexion sur la création d'une antenne du service psychiatrique du CHU dédiée à la santé mentale des étudiants en santé

DÉVELOPPER LE BIEN-ÊTRE ET PROMOUVOIR LA SANTÉ MENTALE	• Promouvoir le bien-être des étudiants : étendre la cellule bien-être à l'ensemble des établissements d'UBE, mettre en place une journée bien-être étudiant annuelle, mettre en place des activités bien-être transversales • Développer la sensibilisation à la santé mentale et lutter contre la stigmatisation au sein de tous les établissements d'UBE • Mettre en place un réseau de formateurs ESR en premiers secours en santé mentale afin de développer les connaissances et compétences en matière de santé mentale des personnels et des étudiants • Faire la promotion d'outils et de programmes de prévention validés comme le programme Etucare et l'application We care de Promotion santé BFC • Lancer la réflexion de l'intégration d'UBE dans la charte de l'Okanagan • Créer une approche « culture-santé » sur la même base que les ordonnances sport-santé
PROMOUVOIR LA SANTÉ DES FEMMES	• Déployer dans tous les bâtiments et toutes les écoles des distributeurs de protections hygiéniques, assurer leur approvisionnement et mutualiser l'organisation des recharges • Mettre en place une dispense menstruelle pour les personnes qui en ont besoin.

AXE THÉMATIQUE 3.2 : LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES, LES DISCRIMINATIONS ET LE HARCÈLEMENT

L'existant

UBE est mobilisée pour la lutte contre le harcèlement moral et sexuel et toutes les formes de violences sexistes et sexuelles (VSS) à l'égard des étudiantes et étudiants. Le dispositif est constitué d'une entrée unique : *stop.harcelement.vss@u-bourgogne.fr*

Cette adresse électronique permet aux étudiantes et étudiants qui souhaitent témoigner de comportements inappropriés d'entrer en contact de façon rapide avec la cellule d'écoute où des psychologues les orientent vers deux dispositifs possibles. D'une part, les étudiantes et étudiants peuvent être accompagnés vers une prise en charge psychologique et/ou médicale par le service de santé étudiante. D'autre part, la cellule de signalement déclenche, avec l'accord de la personne, une procédure pouvant mener à une saisine de la section disciplinaire et/ou à un signalement au procureur de la république sur la base de l'article 40.

L'université propose également à l'ensemble des étudiantes et étudiants de première année une sensibilisation à la lutte contre les VSS. Ces formations sont organisées sur demande des responsables de formation et peuvent être également proposées aux autres niveaux de formations qui en font la demande.

L'université a mis en place un réseau de plus d'une vingtaine de « référents VSS étudiants » représentant toutes les composantes et tous les sites territoriaux de l'université. Ces étudiants sont formés par l'AMACOD (Antenne Municipale et Associative de lutte Contre les Discriminations). Ils sont à l'écoute des étudiantes et étudiants victimes de harcèlement ou de VSS qu'ils orientent vers l'entrée unique du dispositif (stop.harcelement.vss@u-bourgogne.fr). Les référents ont également pour mission de proposer des évènements de sensibilisation auprès des étudiants.

Liste des objectifs et des actions associées

OBJECTIFS	ACTIONS
FORMER, INFORMER, SENSIBILISER ET LIBÉRER LA PAROLE	• Mettre en place une campagne annuelle innovante de communication commune à tous les étudiants • Renforcer les liens entre le dispositif de lutte contre le harcèlement et les VSS d'UBE et l'AMACOD • Rendre obligatoire une formation pour tous les responsables associatifs • Participer aux évènements des partenaires (exemple : Mois de l'Egalité)
ENCOURAGER LES INITIATIVES ÉTUDIANTES EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT ET LES VSS	• Favoriser la réalisation de projets des associations étudiantes dans cette thématique en renforçant leur accompagnement • Lancer une réflexion pour mettre en place un dispositif incitatif pour les associations étudiantes
ENTENDRE, ÉCOUTER, ACCOMPAGNER ET SIGNALER	• Identifier et/ou développer une cellule d'écoute et de réception des signalements dans chaque établissement d'UBE • Mettre en place une coordination de l'action de ces structures interne à UBE et avec ses partenaires • Étendre le réseau des référents étudiants à l'ensemble des établissements membres d'UBE

AXE THÉMATIQUE 3.3 : SOLIDARITÉ ET ACTION SOCIALE

L'existant

A côté des deux missions traditionnelles de l'université que sont la formation et la recherche, la vie étudiante est devenue un des axes stratégiques de la politique des universités. Au sein de cet axe, la précarité est devenue une préoccupation majeure rendue plus visible par la crise sanitaire.

L'université de Bourgogne a été la première à créer en septembre 2022 un centre de solidarité étudiante porté par la commission solidarité étudiante pour répondre activement aux différentes situations d'urgence. Il s'agit, en collaboration avec le CROUS, d'un accompagnement global de l'étudiant grâce à un guichet unique apportant une aide pour les démarches administratives, le logement, les transports, la santé (hors SSE), le tutorat, la recherche d'un stage, d'une alternance, ou d'un emploi, la mise à disposition de la ressourcerie et enfin l'aide aux loisirs.

Deux épiceries sociales et solidaires portées par deux associations étudiantes, la FEBIA et Épi campus, se sont constituées pour apporter un soutien alimentaire et non alimentaire aux étudiants.

Par ailleurs, la précarité menstruelle a elle aussi fait l'objet d'une action d'ampleur par la mise en place de 33 distributeurs de protections hygiéniques dans l'ensemble des bâtiments et des campus de l'université.

Soulignons enfin que l'université dispose depuis de nombreuses années d'une crèche « La P'tite Fac », dont la capacité d'accueil est passée à 55 berceaux en 2014. Ceux-ci sont réservés en priorité aux étudiants et personnels de l'université. Cette crèche bénéficie d'un financement conjoint de l'université et de la Caisse d'allocations familiales.

Liste des objectifs et des actions pour associées

OBJECTIFS	ACTIONS
COORDONNER ET DÉPLOYER LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ DES ÉTUDIANTS	• Déployer l'accès à la commission solidarité étudiante à tous les membres de l'EPE • Renforcer les dimensions d'accompagnement des étudiants par le biais de la commission solidarité étudiante en lien avec les partenaires en particulier le CROUS BFC • Ouvrir le dispositif de distribution alimentaire à l'ensemble des écoles et des sites territoriaux et le développer en mobilisant ainsi qu'en soutenant les associations étudiantes • Assurer un approvisionnement des distributeurs de protections hygiéniques et mutualiser l'organisation des recharges

DÉPLOYER AU PLUS PRÈS DES ÉTUDIANTS LE SOUTIEN ET L'ACCOMPAGNEMENT	• Etendre le réseau des référents solidarité au sein de chaque composante, établissements-composantes et établissements associés • Créer un guichet unique pour l'aide d'urgence à l'échelle de l'EPE en lien avec la commission solidarité et le CROUS BFC • Favoriser la sensibilisation de pair à pair sur les dispositifs existants • Installer un FSDIE social au sein d'UBE • Mettre en place un statut d'étudiant aidant avec la reconnaissance qui s'y prête
FAVORISER LE LIEN SOCIAL POUR LES ÉTUDIANTS PRÉCAIRES	• Rompre l'isolement social en facilitant l'accès des étudiants les plus précaires aux activités proposées gratuitement sur le campus en matière de sport, de culture et des évènements solidaires et plus généralement de vie étudiante • Lancer une réflexion sur les différentes manières innovantes de créer du lien entre les étudiants en s'inspirant d'expériences d'autres universités françaises ou étrangères
ETENDRE LA CRECHE UNIVERSITAIRE LA P'TITE FAC	• Réaliser une extension des locaux sur 300 m^2 pour accroitre la capacité d'accueil de la crèche, tout en se mettant en conformité avec les recommandations de la PMI (protection maternelle infantile) • Augmenter le nombre de places d'enfants accueillis au sein de la crèche

4.UNE UNIVERSITÉ AVEC DES CAMPUS OÙ IL FAIT BON VIVRE

La vie étudiante, sportive et culturelle sur les campus de l'université participe au sentiment d'appartenance, à la création de liens entre étudiants ou encore au développement du bien-être, facteurs de réussite universitaire. Toutefois on peut observer que certains dispositifs ne sont pas présents sur les campus territoriaux de l'université. Une harmonisation des dispositifs et structures destinés à favoriser la vie étudiante et de campus, en direction de ces campus territoriaux, constitue l'un des objectifs de l'établissement.

Cette grande thématique comprend trois axes :

- **Sport étudiant**
- **Vie étudiante culturelle**
- **Lieux de vie universitaire**

AXE THÉMATIQUE 4.1 : SPORT ÉTUDIANT

L'objectif est de former les étudiants à la pratique des activités physiques et sportives, artistiques et de bien être pour gérer leur vie physique actuelle et future.

L'existant

Le sport étudiant se structure autour d'un service commun de l'université, le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives), qui a un rôle de programmation d'actions sportives, complété par une activité d'enseignement, de coordination d'événements sportifs et d'excellence pour le sport de haut niveau.

Avec plus de 50 activités différentes et des stages sportifs, le SUAPS est un acteur incontournable pour une pratique sportive gratuite sur tous les campus de Bourgogne.

Par ailleurs, il accompagne avec le bureau de la vie associative les différents projets de rencontres sportives organisés par des associations étudiantes.

Le programme PEPS qui accompagne et soutien les sportifs de haut niveau est également une fierté et une action forte de l'établissement pour plus de 130 étudiants chaque année.

Rappel des chiffres et des demandes des étudiants

L'avis des étudiants sur les installations sportives est une force de l'établissement, 78% des étudiants se déclarent satisfaits des installations sur les campus de Dijon et de Chalon-sur-Saône. Sur d'autres campus, ces installations doivent être renforcées avec seulement 50% à 58% des étudiants satisfaits sur les campus du Creusot, Mâcon ou encore Nevers.

La pratique sportive doit encore être renforcée : 35% des étudiants ne pratiquent en effet pas d'activité sportive notamment en raison d'un manque de temps ou d'envie.

Les principales attentes des étudiants sont les suivantes :

- Aménagement d'équipements de renforcement musculaire
- Création d'une salle de pratique sportive
- Création d'un mur d'escalade

Liste des objectifs et des actions associées

OBJECTIFS	ACTIONS
DÉVELOPPER DES CAMPUS SPORT ÉTUDIANT	• Renforcer le campus étudiant sportif de haut niveau • Permettre l'accès au SUAPS à l'ensemble des étudiants d'UBE • Développer de nouvelles installations sportives pour des cours de formation, des cours autonomes et d'accès à la pratique sportive libre (installations et accès petit matériel) • Maintenir la qualité des équipements sportifs • Développer l'offre de stage sportif • Aménager une salle pour la pratique de la musculation sur le site de Chalon • Porter une réflexion sur les pistes de mutualisation des installations sportives avec les collectivités notamment sur les campus territoriaux
ETENDRE LA PRATIQUE DU SPORT	• Renforcer l'accès au sport en libre pratique • Travailler à l'accès au SUAPS pour les établissements ESR hors UBE • Favoriser l'accès à des installations sportives à tarif préférentiels pour les étudiants • Investir les différents bâtiments des campus avec des petites installations sportives • Développer la communication du sport à UBE
RENFORCER L'ESPRIT DE CAMPUS PAR LE SPORT	• Favoriser l'organisation de compétition sportives inter-établissements et inter-campus en relation avec la LBFC • Renforcer le sentiment d'appartenance autour du sport par le biais d'événements • Soutenir l'engagement associatif sportif à travers les associations sportives de l'EPE et de l'ASUB • Inviter les sportifs via les associations sportives aux événements du territoire
SPORT ET SANTÉ	• Développer le sport sur ordonnance • Créer un plan sport santé sur l'ensemble des campus • Créer des installations sportives « sport santé » sur l'ensemble des campus. • Développer le sport handicap-inclusion • Déployer le dispositif « sport santé » à travers les activités de bien-être et l'ensemble des activités physiques, sportives et artistique

ACCOMPAGNER LE SPORT DE HAUT NIVEAU	• Renforcer et développer l'accompagnement des sportifs de haut niveau à travers le programme PEPS • Ouvrir le programme PEPS aux différents établissements d'UBE • Valoriser les sportifs de haut niveau par exemple par une cérémonie de remise de diplôme

AXE THÉMATIQUE 4.2 : VIE ÉTUDIANTE CULTURELLE

L'existant : des étudiants qui découvrent, qui pratiquent, qui s'approprient la culture

La politique culturelle de l'établissement est en lien avec la vie universitaire, à savoir l'amélioration de la qualité de la vie de campus, la participation et l'engagement des étudiants à la vie de l'établissement et le renforcement du sentiment d'appartenance.
Cette politique universitaire présente la spécificité de reposer sur une articulation étroite avec les domaines de formation et de recherche et sur la participation directe de la communauté universitaire dans l'animation culturelle et la création artistique.
Offrant de l'apprentissage, du partage d'expérience, renforçant la capacité de réflexion, d'analyse, d'adaptation, la culture est un atout majeur pour lutter contre le mal-être, le manque de confiance en soi, l'isolement, l'irrespect de l'autre. Elle contribue immédiatement à l'éducation, la sensibilisation, la socialisation, l'insertion professionnelle et sert de support de valorisation de la recherche scientifique.

UBE déploie donc une politique culturelle riche et variée s'appuyant sur le pôle culture. L'atheneum, installé au centre du campus, lui est dédié depuis 1984. Au sein de celui-ci, une salle de spectacles offre des représentations théâtrales, musicales, de danses, de toutes formes d'expressions corporelles et de conférences. Une salle d'exposition est ouverte aux artistes reconnus mais aussi à ceux en devenir. Cet espace est enfin un tiers-lieu accueillant un café culturel.

Les BU organisent toute l'année des expositions, des rencontres, des ateliers, des conférences et des rencontres à destination de tous les publics.

Rappel des chiffres et des demandes des étudiants

La pratique d'une activité culturelle reste à développer. Seuls 8 à 15% des étudiants déclarent avoir une telle pratique (2% sur le campus d'Auxerre).
57% des étudiants s'estiment par ailleurs mal informés sur l'offre d'activités culturelles proposée par l'établissement.

Liste des objectifs et des actions associées

OBJECTIFS	ACTIONS
FAVORISER L'ACCÈS AUX ACTIVITÉS CULTURELLES	• Favoriser l'accès à l'*atheneum* pour l'ensemble d'UBE • Transformer et adapter l'*atheneum* (y compris à travers une rénovation énergétique)
FAIRE DE LA CULTURE UN AXE TRANSVERSAL DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT	• Développer des projets en collaboration avec tous les étudiants d'UBE • Développer le festival OSE ! mis en place dans le cadre des JACES (Journées arts et culture dans l'enseignement supérieur) • Augmenter la visibilité des pratiques en mettant en avant le statut d'étudiant artiste de haut niveau
CONTRIBUER À LA DÉMOCRATISATION DES SAVOIRS ET À LA RELATION SCIENCE-SOCIÉTÉ.	• Poursuivre le développement des programmes art/science et société • Mettre les étudiants au cœur de nos programmations en développant davantage les liens écoles-collèges-lycées-enseignement supérieur • Favoriser la participation des étudiants à la Nuit des chercheurs et à la Fête de la science
FAVORISER A L'ECHELLE D'UBE LA MISE EN PLACE DE NOUVELLES FORMES CULTURELLES ET ARTISTIQUES, EN S'APPUYANT SUR L'ENSAD ET L'ESM.	• Encourager les pratiques culturelles amateur • Créer un réseau culturel au sein des associations étudiantes • Soutenir, valoriser et mettre en valeur l'engagement culturel • Mutualiser des espaces de répétition et de pratique artistique
FAVORISER L'ACCÈS DES ÉTUDIANTS AUX ACTIVITÉS CULTURELLES EXTÉRIEURES À UBE	• Se concerter avec les acteurs territoriaux pour favoriser l'accès à une offre culturelle à tarif préférentiel pour les étudiants de tous les campus d'UBE

AXE THÉMATIQUE 4.3 : LIEUX DE VIE UNIVERSITAIRE

L'existant

Une vie de campus se fonde sur les espaces et temps de formation mais aussi sur ceux, plus informels, qui permettent de travailler en groupe, d'échanger, ou de se reposer entre les cours ou après ceux-ci. Des espaces multi-usages aménagés sont ainsi de nature à favoriser la qualité de vie et renforcer les conditions de réussite.

UBE est dotée de lieux qui répondent à cet enjeu. Afin d'y répondre au plus près des lieux de formation des étudiants, des espaces ont été aménagés, notamment grâce à la CVEC, et ce sont aujourd'hui plusieurs dizaines de lieux qui sont proposés.
En dehors dans grands projets immobiliers comme le Cortex, les BU réaménagent leurs espaces afin d'améliorer les conditions d'accueil et de travail des étudiants et de répondre à leurs nouveaux besoins.

Rappel des chiffres et des demandes des étudiants

Dans le cadre de l'enquête conduite pour définir le Schéma Territorial de la Vie Etudiante Bourgogne-Franche-Comté 24-29, 70% des étudiants interrogés déclarent utiliser les espaces de travail et de détente lorsqu'ils existent, notamment les bibliothèques universitaires (80%). Concernant les espaces de travail, un étudiant sur deux souhaiterait une augmentation du nombre de places (pour travailler individuellement ou en groupe) et une amélioration des équipements (confort et prises électriques notamment).
En matière d'espaces de vie et de convivialité, les attentes des étudiants sont fortes. Huit étudiants sur dix souhaitent la création d'au moins un espace supplémentaire sur leur site d'études. Parmi les étudiants, 42% d'entre eux sont intéressés par la création de lieux de convivialité.

Liste des objectifs et des actions associées

OBJECTIFS	ACTIONS
DÉVELOPPER DES ESPACES DE VIE POUR LES ÉTUDIANTS SUR L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES	• Envisager l'aménagement d'un nouveau lieu de vie étudiante sur le campus de Dijon • Participer à la construction de la maison de l'étudiant du campus de Nevers • Identifier des lieux de vie étudiante sur l'ensemble des campus • Renforcer la participation des étudiants sur l'animation des espaces qui leur sont dédiés • Réaménager la salle Multiplex pour répondre aux nouveaux besoins des étudiants
TRANSFORMER LES ESPACES DE VIE QUOTIDIENNE DES ÉTUDIANTS EN	• Développer des espaces de vie au sein des différentes composantes de l'université, permettant les échanges, le coworking, le repos… y compris sur les sites territoriaux • Renforcer la communication sur l'accès aux salles et espaces pour la création de projets pour les étudiants et associations étudiantes

INTÉGRANT LEURS NOUVEAUX BESOINS

- Poursuivre l'aménagement des bibliothèques universitaires aux nouveaux besoins des étudiants, en articulation avec la réflexion sur les espaces de vie

5. UNE UNIVERSITÉ QUI VALORISE LA VIE ASSOCIATIVE ET L'ENGAGEMENT

La vie associative représente un pilier fondamental et historique de la vie étudiante. Bien avant que d'autres sujets et axes de vie étudiante ne se développent, elle constituait l'un des principaux pourvoyeurs de celle-ci.

L'engagement des étudiants a besoin d'être mieux reconnu, facilité et valorisé à la demande première des étudiants eux-mêmes. L'Université Bourgogne Europe consciente de cela fait évoluer ses dispositifs et développe les actions en ce sens notamment pour s'inscrire dans la politique portée par le ministère de l'enseignement supérieur à travers une circulaire datant de mars 2022.

Cette grande thématique comprend deux axes :

- **Vie associative étudiante**
- **Engagement étudiant**

AXE THÉMATIQUE 5.1 : VIE ASSOCIATIVE ÉTUDIANTE

L'existant

Historiquement, la vie associative est un élément central de la vie étudiante à l'Université Bourgogne Europe. Les associations sont présentes dans la plupart des filières de formation. Il existe également des associations plus transversales qui couvrent des champs très divers : culture, sport, solidarité, environnement, international... Chaque étudiant peut y trouver un espace pour s'investir, se réaliser et enrichir son parcours. Les associations contribuent au sentiment d'appartenance à l'université, au renforcement du lien social et à l'exercice de la démocratie étudiante. Ces associations contribuent en outre à l'animation des différents campus, en organisant chaque année une multitude d'événements variés, tels que des festivals culturels, des compétitions sportives, des conférences ou encore des actions solidaires. Ces manifestations, soutenues par l'université, enrichissent la vie sur les campus et offrent un impact local et un rayonnement international. La vie associative contribue ainsi de manière significative à l'attractivité et à la vitalité des campus.

UBE affirme son engagement envers une vie associative riche et structurée en valorisant systématiquement cet écosystème d'initiatives étudiantes : reconnaissance de l'engagement dans les cursus (charte de l'engagement étudiant), soirée des associations, village associatif, Journées Portes Ouvertes, etc…

Le bureau de la vie associative du PFVU accompagne les initiatives associatives. Il propose des conseils personnalisés, des ressources et un appui logistique pour aider les associations dans leurs démarches. Par ailleurs, il organise des formations à la gestion associative afin de doter les étudiants de compétences clés en conduite de projets, gestion financière ou gestes de premiers secours. Pour garantir un fonctionnement cohérent et fluide, les associations peuvent obtenir la labellisation « association des campus ». Celle-ci est régie par une charte, qui indique les obligations partagées entre l'université et les associations. Cette labélisation ouvre notamment la possibilité aux associations d'être domiciliées à l'université, d'obtenir un local au plus proche des étudiants, d'accéder aux demandes de financements de l'université et de ses partenaires. L'université soutient les associations labellisées à travers des subventions issues du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE).

Rappel des chiffres et des demandes des étudiants

L'université compte plus de 150 associations actives et labellisées. Entre 90 et 120 projets associatifs innovants sont accompagnés et financés chaque année dans le cadre du FSDIE.

Selon l'enquête régionale conduite en vue d'étayer la construction du Schéma Territorial de la vie Etudiante, un peu plus d'un quart des étudiants interrogés (27%) indiquent être engagés dans une association, le plus souvent dans une association étudiante (60%). Pour les étudiants affirmant n'avoir aucun engagement (soit 73% des répondants), un tiers d'entre eux indique avoir déjà fait partie d'une association par le passé (32%). C'est souvent le manque de temps à consacrer à leur engagement qui les a fait abandonner (73% des étudiants concernés avancent cette raison). Deux principaux enseignements ressortent pour stimuler l'engagement des étudiants mais aussi pour le faire perdurer : le facteur temps et la prise en compte de l'engagement de l'étudiant dans le cadre du cursus (valorisation, aménagement, reconnaissance).

Liste des objectifs et des actions associées

OBJECTIFS	ACTIONS
FÉDÉRER LES CAMPUS À TRAVERS LA VIE ASSOCIATIVE	• Faciliter, valoriser et soutenir l'organisation de congrès nationaux par les associations étudiantes • Organiser un événement de valorisation et de reconnaissance de l'engagement étudiant
CONSTRUIRE UNE VIE ASSOCIATIVE ÉTUDIANTE À L'ÉCHELLE D'UBE	• Harmoniser le processus de labellisation des associations étudiantes à l'échelle d'UBE et ouvrir les avantages à toutes les associations concernées • Favoriser la création d'associations étudiantes inter-établissements • Créer un programme commun de formation des associations étudiantes
ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DANS LEURS ÉVOLUTIONS	• Mettre en place des kits de prévention pour les associations étudiantes • Améliorer la communication sur les espaces dédiés au fonctionnement des associations et à la construction de leurs projets • Développer et soutenir les tutorats étudiants
SIMPLIFIER LA VIE ASSOCIATIVE	• Faciliter les démarches administratives pour la demande de financement des associations étudiantes • Créer un inventaire et un calendrier des financements possibles des associations étudiantes

AXE THÉMATIQUE 5.2 : ENGAGEMENT ÉTUDIANT

L'existant

La valorisation de l'engagement étudiant passe, au niveau de l'établissement, par la création de deux unités d'enseignement (UE) transversales : l'UE « Engagement étudiant- accompagnement et pédagogie » qui vise à valoriser l'engagement citoyen des étudiants auprès d'élèves ou d'autres étudiants à travers différents modules au choix, construits avec des partenaires associatifs ou institutionnels ; et l'UE « Engagement culturel et solidaire des étudiants » qui vise à valoriser l'engagement citoyen des étudiants dans le soutien de personnes plus vulnérables (notamment en situation de handicap) et dans le champ de l'appropriation des œuvres de la culture (scientifiques ou artistique) à travers différents modules au choix, construits avec des partenaires. Chacune de ces UE permet de valider 5 crédits ECTS par semestre de formation.
Depuis la rentrée 2024, l'université a renforcé son soutien à cet investissement des étudiants par la charte de l'engagement étudiant permettant la reconnaissance et la valorisation de l'engagement au sein même des parcours de formation.

La valorisation de l'engagement étudiant, en particulier associatif, fait l'objet d'action de l'université. Nous pouvons citer la soirée des associations étudiantes mettant en avant les projets associatifs portés au cours de l'année universitaire précédente.
Les sportifs de haut niveau sont eux aussi valorisé durant la cérémonie de mise en valeur des majors de promotion organisé en début de chaque année universitaire.

Liste des objectifs et actions associées

OBJECTIF	ACTIONS
RENFORCER LA DÉMOCRATIE ÉTUDIANTE AU SEIN D'UBE	• Favoriser la participation étudiante lors des élections universitaires • Informer sur le rôle et la place des élus étudiants • Organiser un séminaire de formation pour tous les nouveaux élus étudiants • Améliorer l'accès à l'information de la vie démocratique universitaire pour l'ensemble des étudiants

GOUVERNANCE
DU SCHÉMA DIRECTEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE

Le dispositif de gouvernance du SDVE s'appuie sur deux instances : le comité de pilotage et le comité de suivi. Le rôle et la composition de ceux-ci sont présentés ci-dessous. Ce dispositif léger, agile et associant les établissements-composantes d'UBE pourra, si nécessaire, être amené à évoluer si l'évolution du contexte ou le bon déploiement du SDVE le requiert.

Le **comité de pilotage (COPIL),** présidé par le président d'UBE ou son représentant, est composé de :

- **Le vice-président délégué à la vie étudiante,**
- **La vice-présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU),**
- **Le vice-président étudiant du conseil académique,**
- **Les représentants de la direction des établissements-composantes,**
- **La direction générale des services,**
- **La direction du Pôle de Formation et de Vie Universitaire (PFVU).**

Le COPIL fixe les lignes directrices de la mise en œuvre du SDVE. Dans ce cadre, il veille au bon déploiement des actions, il définit leur mode de réalisation et les moyens à engager en veillant à la soutenabilité financière d'ensemble. Il assure enfin le suivi des jalons et des indicateurs.
Il a vocation à se réunir une à deux fois par an.

La composition du **comité de suivi** figure en annexe 1. Il est représentatif de la diversité de la communauté, des usagers comme des personnels. Il s'agit d'une instance technique qui a tout d'abord assuré le suivi de l'élaboration du SDVE. Dans ce cadre, il s'est réuni une première fois le 21 mars 2024 avec les acteurs internes à l'université de Bourgogne et le 2 mai 2024 dans une configuration élargie à l'ensemble des partenaires de l'Université Bourgogne Europe.

Il sera chargé de la mise en œuvre du SDVE et pourra proposer au comité de pilotage les éventuelles adaptations à y apporter. Il sera enfin en charge de la préparation du bilan final qui sera soumis au comité de pilotage. Il a vocation à se réunir une fois par an, plus si nécessaire.

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES AXES THÉMATIQUES DU SCHÉMA DIRECTEUR DE LA VIE ETUDIANTE

1- Une université accueillante, intégrative, ancrée sur son territoire et ouverte à l'international	
Axe thématique 1	Intégration des étudiants primo-entrants
Axe thématique 2	Intégration des étudiants internationaux
Axe thématique 3	Ancrage territorial de l'accueil des étudiants
2- Une université qui vise à améliorer les conditions de vie de ses étudiants	
Axe thématique 1	Logement étudiant
Axe thématique 2	Transports et mobilités
Axe thématique 3	Restauration universitaire
Axe thématique 4	Emploi étudiant
3- Une université promotrice de la santé, du bien-être et de la lutte contre la précarité	
Axe thématique 1	Prévention, bien-être et accès aux soins
Axe thématique 2	Lutte contre les violences sexistes et sexuelles, les discriminations et le harcèlement
Axe thématique 3	Solidarité et action sociale
4- Une université avec des campus où il fait bon vivre	
Axe thématique 1	Sport étudiant
Axe thématique 2	Vie étudiante culturelle
Axe thématique 3	Lieux de vie universitaires
5- Une université qui valorise la vie associative et l'engagement	
Axe thématique 1	Vie associative étudiante
Axe thématique 2	Engagement étudiant

INDICATEURS DE SUIVI DU SDVE

Le bien-être et la réussite étudiante figurent parmi les quatre objectifs de politique publique des contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP), qui sont l'outil du dialogue stratégique entre le Ministère et les établissements. UBE s'est fixée cinq objectifs qui, s'ils ne couvrent pas l'intégralité de l'activité de l'établissement en matière de vie étudiante, se concentrent sur la définition et le suivi d'objectifs stratégiques partagés entre le Ministère et l'université et illustrent chacun des axes thématiques du SDVE.

INDICATEUR 1.1 – WELCOME DESK - NOMBRE D'ETUDIANTS QUI SERONT ACCOMPAGNES

VALEUR INITIALE	Valeur cible	Échéance cible
0	**400**	**2027**
DEMANDE FINANCIÈRE (EN €) SUR 3 ANS	**Co-financement**	**Nature du co-financement**
168 000 €		

INDICATEUR 2 CELLULE VSS – NOMBRE DE SIGNALEMENT REÇUS (2.1) – NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES (2.2)

VALEUR INITIALE (2.1)	Valeur cible	Échéance cible
65%	**90%**	**2027**
VALEUR INITIALE (2.2)	Valeur cible	Échéance cible
10	1 000	2027
DEMANDE FINANCIÈRE (EN €) SUR 3 ANS	**Co-financement**	**Nature du co-financement**
141 000 €		

INDICATEUR 3 -CSE - 3.1 - NOMBRE DE TONNES DE PRODUITS ISSUS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE COLLECTÉS ET REDISTRIBUÉS

VALEUR INITIALE	Valeur cible	Échéance cible
2 TONNES DE DONS EN NATURE POUR LES ÉVÈNEMENTS SOLIDAIRES	**30 tonnes de dons en nature pour les évènements solidaires et la ressourcerie**	**Fin 2027**

INDICATEUR – 3.2 NOMBRE D'ÉTUDIANTS ACCOMPAGNÉS PAR LE CENTRE DE SOLIDARITÉ

VALEUR INITIALE	Valeur cible 2024-2025	Échéance cible
110	**500**	**Fin 2027**

INDICATEUR 3.3 - NOMBRE DE TONNES DE PRODUITS ISSUS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE COLLECTÉS ET REDISTRIBUÉS		
VALEUR INITIALE	Valeur cible	Échéance cible
2 TONNES DE DONS EN NATURE POUR LES ÉVÈNEMENTS SOLIDAIRES	**20 tonnes de dons en nature pour les évènements solidaires et la ressourcerie**	**Fin 2027**
DEMANDE FINANCIÈRE (EN €) SUR 3 ANS	**Co-financement**	**Nature du co-financement**
100 000 €	**21500 €**	**RITM BFC**

INDICATEUR 4 FORMATION PSSM – NOMBRE DE FORMATEURS FORMÉS (4.1) – NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES (4.2)		
VALEUR INITIALE (4.1)	Valeur cible	Échéance cible
0	10	2027
VALEUR INITIALE (4.2)	Valeur cible	Échéance cible
0	**400**	**2027**

INDICATEURS 5 – ACCUEIL/ACCOMPAGNEMENT HANDICAP – NOMBRE DE BÂTIMENTS ÉQUIPÉS		
VALEUR INITIALE	Valeur cible	Échéance cible
0	**5**	**2027**
DEMANDE FINANCIÈRE (EN €) SUR 3 ANS	**Co-financement**	**Nature du co-financement**
480 000 €	**600 000 €**	**Ad'AP**

Le comité de suivi du SDVE aura pour rôle de proposer au comité de pilotage des indicateurs correspondant à chaque fiche action en tenant compte de la soutenabilité budgétaire des actions proposées.

TABLE DES SIGLES ET ACRONYMES

AMACOD	Antenne Municipale et Associative de lutte Contre les Discriminations
ASUB	Association Sportive de l'Université de Bourgogne
BSB	Burgundy School of Business
BU	Bibliothèque Universitaire
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAVL	Conseil Académique de la Vie Lycéenne
CCVE	Comité de Coordination de la Vie Etudiante
CESI	Centre des Etudes Supérieures Industrielles
CFVU	Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
CGFL	Centre régional de lutte contre le cancer Georges-François Leclerc
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
COPIL	Comité de Pilotage
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPER	Contrat de Plan Etat Région
CR	Commission de la Recherche
CROUS	Centre Régional des œuvres universitaires et scolaires
CUCM	Communauté Urbaine Creusot Montceau
CVEC	Contribution de Vie Etudiante et de Campus
DU	Diplôme Universitaire
ECTS	European Credit Transfer Scale
ENSAD	Ecole Nationale Supérieure d'Art et de Design
EPE	Etablissement Public Expérimental
ESAAB	Ecole Supérieure d'Arts Appliqués de Bourgogne
ESEO	Ecole Supérieure d'électronique de l'Ouest
ESM	Ecole Supérieure de Musique
ESR	Enseignement Supérieur et Recherche
ESTP	Ecole Spéciale des Travaux Publics
FLE	Français Langue Etrangère
FSDIE	Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes
MDL	Maison des Lycéens
PEPS	Pôle d'Excellence des Pratiques Sportives
PFVU	Pôle Formation Vie Universitaire
S3DRSE	Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale
SDVE	Schéma Directeur de la Vie Etudiante
SLESRIVE	Schéma de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, de l'Innovation et de la Vie Etudiante
SRESRI	Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
SSE	Service de Santé Etudiante
STVE	Schéma Territorial de la Vie Etudiante
SUAPS	Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
UBE	Université Bourgogne Europe
UE	Unité d'Enseignement
VSS	Violences Sexistes et Sexuelles

ANNEXE

Composition du comité de suivi du schéma directeur de la vie étudiante : entités internes et externes représentées.

- Gouvernance de l'université (vice-présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, vice-président délégué à la vie étudiante, vice-président étudiant du conseil académique, représentants de la direction des établissements-composantes),
- Les élus étudiants issus des conseils centraux d'UBE
- Un représentant étudiant issu de chaque établissement composante, associé et partenaire d'UBE
- Direction des composantes de l'université (Ecoles, U.F.R., Instituts)
- Direction générale des services
- Pôle formation et vie universitaire
- Service Communication
- Pôle culture
- SUAPS
- Service de Santé Etudiante
- Pôle Documentation
- Pôle international
- Bureau de la vie étudiante – campus du Creusot
- Référents vie étudiante des campus territoriaux
- Commission solidarité étudiante
- CHU Dijon Bourgogne
- ESTP
- ESEO
- CESI
- Science Po
- CROUS BFC
- BSB
- Esaab
- Dijon Métropole
- Nevers agglomération
- Communauté Urbaine Creusot Montceau (CUCM)
- Grand Chalon
- Ville d'Auxerre
- Ville de Mâcon
- Région Bourgogne Franche-Comté
- Rectorat de région académique
- Commissaire à la lutte contre la pauvreté
- ARS Bourgogne-France-Comté
- CAF 21
- CPAM 21
- AFEV
- Info Jeunes BFC

Toute personne invitée à titre d’expert selon l’ordre du jour.

UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE